

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SNAP**



**CSE**

**PACA**

## CSE du 30 Janvier 2025

### Vos élus CSE

Eric CHAUVEAU  
Marie Hélène TOCCO  
Amel BOUBEHIRA  
Henri LOPES  
Frédéric PICHON DE BURY  
Nabil ELHAMDI  
Naima NAMAN  
Pascale BENEY  
David BIROU  
Manuel DEBLOCK

### Votre Représentante syndicale SNAP

Céline GUISEPPI

### Information en vue d'une consultation sur l'accompagnement intensif

A ce jour, 75000 personnes au RSA et 13000 jeunes doivent encore être intégrés au niveau national. Pour faire face à l'augmentation du chômage, il faut dégager au moins 15000 places en accompagnement intensif sur l'ensemble du Réseau pour l'Emploi.

La composition des portefeuilles sera faite selon 3 repères principaux :



La Direction indique que les accompagnements intensifs ont fait leur preuve avec des taux de placement significatifs à l'issue des 6 mois. Certains publics restent autonomes, mais l'ambition est de pouvoir aller chercher les personnes qui en ont le plus besoin pour qu'ils puissent bénéficier de ce service.

Les portefeuilles devront passer de 50 à 70 demandeurs d'emploi.

Les 15 heures d'intensité hebdomadaire, par demandeur d'emploi sont de la responsabilité de France travail, et ne repose pas uniquement sur les épaules du conseiller. Le contrat d'engagement se fait par étapes (actualisation), un changement de conseiller amènera un nouveau contrat d'engagement. Pour les bénéficiaires du RSA, la notion de conjoint fera l'objet d'un ZOOM quantitatif lors d'un prochain CSE + un ZOOM détaillé sur la contribution à l'accueil. L'expérimentation RSA est stoppée.

Les portefeuilles Viviers MET : Position différente en PACA de celle du national (répartition sur l'ensemble des portefeuilles CDDE), les viviers MET sont affectés aux CDE pendant 3 mois, (propositions d'offres, promotion de profils...)

### Information en vue d'une consultation sur le contrôle de la recherche d'emploi rénové

Le pilote CRE prévoyait un bilan fin 2024 et une généralisation du CRE rénové dès janvier 2025, mais en l'absence de décret sur les nouvelles sanctions, la généralisation du CRE est reportée à Juin 2025.

La Direction élargit le pilote à 5 agences pour :

- Acculturer l'ensemble des 5 équipes aux traitements de cette nouvelle source issue des manquements des DE car, sur le pilote CRE, seules les équipes de Marseille et Nice ont traité des contrôles issus des manquements
- Augmenter le volume de contrôles issus des manquements à réaliser afin d'acculturer les conseillers CRE avant la généralisation sur l'ensemble des agences de PACA
- Continuer le suivi du déploiement et de la transformation des équipes CRE
- Intégrer le process d'amélioration continue dans cette montée en charge (processus métier et évolutions SI)



CSE du 30 Janvier 2025

CSE

PACA

Les agences proposées pour cette extension du pilote à compter du 1er mars 2025 sont : Apt, La Garde, Briançon, Digne, et Antibes.

A compter du 1er juin, délai nécessaire à la parution du décret sur les nouvelles sanctions suspension-remobilisation et leur appropriation par l'ensemble des conseillers CRE, il est prévu une généralisation du CRE sur l'ensemble de la région PACA. Ainsi les 5 manquements généreront une liste de DE à contrôler pour l'ensemble des agences qui constituera environ 60% des contrôles à réaliser.

A partir de 2025, les contrôles vont être augmentés pour viser une ambition autour de 125 000 contrôles à horizon 2027. Cette hausse du volume de contrôle va s'accompagner d'un renfort du nombre de conseillers dédiés aux contrôles de la recherche d'emploi. Une campagne de recrutement dédiée sera ouverte afin de renforcer les équipes CRE. Cette campagne portera sur 20 à 30 postes et ce volume sera ajusté en fonction du nombre et des profils des candidats. La campagne de recrutement sera ouverte à tous avec une priorité donnée aux agents relevant de l'emploi de gestionnaire appui et des agents relevant de la filière support. Il est envisagé pour les agents de la filière appui retenus et en fonction de leur situation de pouvoir exercer leur activité CRE au sein de leur agence de proximité.

### Information en vue d'une consultation sur l'évolution de l'offre des services cadres et la mise en place de la prestation Agil'Cadres

Pour les DE actuellement suivis ou accompagnés par une équipe et/ou un conseiller spécialisé cadre le principe est le maintien de l'accompagnement engagé et une réorientation accompagnée et adaptée aux besoins du DE. Ainsi, les conseillers spécialisés :

- poursuivent l'accompagnement démarré et engagent des actions de revue de portefeuille en lien avec le diagnostic socio pro. Ils portent un regard particulier sur les parcours socio-professionnel et les DE avec des contraintes nécessitant la mobilisation d'une offre de service adéquate.
- vérifient à chaque contact la cohérence du ROME, de l'ORE et de la qualification cadre.
- assurent une réorientation vers l'agence de proximité et dans une modalité adaptée à la situation du DE dans le cadre d'un entretien ou d'un atelier collectif.

En amont de l'ouverture de la prestation, prévue pour juin, les 24 conseillers actuellement spécialisés assurent l'identification et l'orientation des DE vers la prestation. Cela concerne en particulier les conseillers des territoires en charge d'un portefeuille Suivi et Guidé.

Au fur et à mesure de la montée en charge de la prestation et de la baisse du nombre de DE en portefeuille, les ressources sont réallouées vers des accompagnements intensifs en particulier. La trajectoire estimée serait une réallocation des ressources spécialisées sur les cadres de 5 à 7 portefeuilles au T3 2025, une baisse de 10 à 12 portefeuilles au T4 2025, le T1 2026 finalisant ces réallocations.

Le transfert progressif des demandeurs cadres vers la prestation, l'APEC ou l'agence de proximité n'implique pas de mobilité contrainte pour les agents. Pour ceux qui le souhaitent, une mobilité sera facilitée en cohérence avec l'équilibre des charges / ressources des agences.

Dans les agences où la part des cadres en proximité reste importante (ex : Marseille Pont de Vivaux, Aix Vallée de l'Arc, Nice...), le territoire peut organiser le regroupement des cadres au sein d'un même portefeuille. Le conseiller qui en a la charge sera également référent de l'APEC et de la prestation AGIL'Cadres.

#### **SNAP** Les conseillers Cadres actuels sur l'agence Pont de Vivaux pourront-ils se positionner sur un poste cadre sur l'agence Pharo, par exemple ?

Il n'y aura pas d'obligation de mouvements pour les conseillers de pont de Vivaux mais si une agence devait créer un portefeuille cadre ils pourraient le demander.

#### **SNAP** Quel est le volume de places ?

Le volume de la prestation est de 13200 places/44000 DE sur une année pleine.

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

SYNDICAT SNAP PACA

[syndicat.snap.paca@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap.paca@francetravail.fr)



Je flashe, j'adhère !

SNAP



CSE du 30 Janvier 2025

CSE

PACA

## Point d'étape EDO et DPA

**SNAP** Le SNAP fait remonter qu'à la suite de certains PRV + EDO, les agents CDDE doivent revenir sur l'orientation.

La Direction indique qu'il y a le DPA qui permet de revenir sur une mauvaise orientation. Normalement la guidance créée sur la conduite de l'EDO sécurise l'orientation. Dès lors qu'un DE qui se déplace pour un PRV, il a été demandé aux agences d'enchaîner le PRV et l'EDO sans que ce soit forcément un GDD qui fasse l'EDO.

La DR prévoit la suppression de l'IDE si la personne n'est pas présente à l'EDO/DPA physique. L'EDO automatisé est reporté au 30 juin 2025. L'EDO est une plage contrainte paramétrée, contrairement au DPA ajustable par le conseiller en termes de temps (difficulté avec WEPLAN). Le principe du PRV, c'est d'éviter de faire revenir les DE. Pour les EDO physique le cadencement sera de 20mn.

## Vote projets ASC



Le 3 Mai 2025 – Théâtre Colbert Toulon – Jeff Panacloc  
 Le 24 Avril 2025 – Le Silo Marseille – Mc Solaar  
 Le 11 Octobre 2025 – Stade Vélodrome Marseille  
 Le 23 Mai 2025 – Zénith Toulon – Star Ac Tour



Le 5 Avril 2025 – Après-midi Bowling Le Pontet – 10 pistes réservées, gouter, billard et ateliers enfants  
 Le 17 Mai 2025 – Zoo La Barben – Entrée, petit train et pique-nique



Colo été 2025 Saint Nectaire (Temps Jeune) : Du 13/07 au 19/07/2025 – 6 / 12 ans, défis sportifs, quad, Bmx, trottinette, défis aquatiques, piscine...Départ Marseille ou Avignon  
 Colo été 2025 Saint Nectaire (Temps jeune) : Du 13/07 au 19/07/2025 – 4 / 12 ans, légendes médiévales, équitation, olympiades, grands jeux... Départ Marseille ou Avignon  
 Colo été 2025 Palavas les Flots (Temps Jeune) : Du 27/07 au 02/08/2025 – 6 / 12 ans, cocktail méditerranéen, surf, voile, parc aquatique, plage...Départ Marseille et Avignon



Méjannes le Clap (VVF) – Du 05/07 au 30/08  
 Parent (VVF) – Du 05/07 au 30/08  
 Saint Léger les Mèlèzes (VVF) – Du 05/07 au 30/08  
 1 convention de partenariat gratuite validée : Tarifs forfaits Ski Labellemontagne

**Prochain CSE: 27 Février 2025**

**Les élu(e)s CSE/RS SNAP PACA**

PROCHE,  
 ACTIF,  
 humain !

**SYNDICAT SNAP PACA**

[syndicat.snap.paca@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap.paca@francetravail.fr)



Je flashe, j'adhère !